



CAP SUR L'AGRICULTURE DURABLE 2017

La **Fondation*** pour une agriculture durable en Aquitaine, récompense les agriculteurs qui, par leurs initiatives et leurs pratiques innovantes, concourent au développement d'une agriculture durable en Aquitaine.

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE RÉALISATION



FONDATION
pour une **Agriculture Durable**
en **Aquitaine** sous l'égide de la Fondation de France

Soutenir la main qui nous nourrit

***Fondateurs : Bayer CropScience - Crédit Agricole Aquitaine - Maisadour - Safer Aquitaine Atlantique.
Donateurs : EDF. Partenaires : Chambres Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine.**

Conditions générales de participation

Appel à candidature

Contexte et finalités de la Fondation

Face aux multiples défis auxquels l'agriculture est confrontée, défis alimentaire, environnemental, économique, des acteurs majeurs de l'économie agricole et agro-alimentaire aquitaine ont décidé de créer la Fondation pour une agriculture durable en Aquitaine. Cette Fondation a pour ambition «d'encourager et de soutenir des initiatives d'intérêt général concourant au développement d'une agriculture durable en Aquitaine, c'est à dire permettant de concilier les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture».

Objet et objectifs de l'appel à candidature

La Fondation souhaite détecter, promouvoir et encourager, des techniques, des pratiques améliorant réellement et de façon efficace la «durabilité» de l'agriculture en Aquitaine. Seront plus particulièrement prises en compte les réalisations :

- qui présenteront un caractère innovant,
- qui seront faciles à reproduire,
- pour lesquels les agriculteurs seront prêts à conduire (ou auront déjà conduit) des actions de sensibilisation auprès de leurs collègues ou du public,
- qui seront équilibrées dans leur durabilité, tant sous l'angle économique, que sous l'angle social et environnemental.

Constitution du dossier

Le dossier doit comprendre :

- la **lettre de candidature**
- l'identité du demandeur (nom, identité juridique, localisation de la réalisation, descriptif de l'exploitation),
- l'identité du technicien-conseil le cas échéant,
- le descriptif de la réalisation présentée dans le dossier. Ne sont prises en compte que des réalisations abouties. Un résumé précisera l'objectif du projet, les conditions et le calendrier de sa mise en œuvre et les résultats obtenus.

Le candidat devra répondre de façon simple à 5 questions afin d'expliquer en quoi sa réalisation s'inscrit dans le cadre d'une agriculture durable :

- Quels en ont été les **impacts économiques** ?
- Quels en ont été les **impacts environnementaux** ?
- Quels en ont été les **impacts sociaux** ?
- En quoi la réalisation est **facilement reproductible** et transposable ?
- Par ailleurs, cette réalisation a-t-elle fait l'objet d'une **communication** auprès d'agriculteurs ou d'autres publics et comment ?

Conditions de participation

Pour participer il faut être agriculteur à titre principal ou agriculteur en société (détenue à plus de 50% par des agriculteurs), en activité et exerçant en Aquitaine. Un agriculteur ayant déjà été bénéficiaire d'une dotation financière de la Fondation ne pourra pas répondre à cet appel à candidatures.

Modalités pratiques

Le dossier de candidature peut être **téléchargé sur www.agridurableaquitaine.com** et est à déposer au plus tard le vendredi 17 février 2017 au siège de la Fondation pour une Agriculture Durable en Aquitaine : Maison de l'Agriculture et de la Forêt, 6 parvis des Chartrons, 33 075 Bordeaux Cedex ou directement sur www.agridurableaquitaine.com

Les récompenses attribuées

Cet appel à candidature est doté d'une enveloppe pouvant aller jusqu'à 30 000 €. Chaque lauréat se verra remettre une **dotation financière de 1500 €**. Un bonus de 500 € sera attribué aux 3 dossiers les plus remarquables sélectionnés par le jury. Une signalétique, mentionnant que l'exploitant a été distingué, sera fournie à chaque

lauréat. Ce panneau millésimé restera la propriété de la Fondation.

Les engagements des lauréats

En déposant leur dossier, les candidats acceptent de satisfaire aux engagements suivants. Tout manquement pourra entraîner la restitution des dotations octroyées.

- Les candidats acceptent la **visite d'un expert** qui complètera leur dossier et remplira la grille développement durable.
- Les candidats fourniront toutes les demandes d'informations complémentaires au jury.
- Les candidats s'engagent sur la **vérité** des informations transmises.
- Les candidats acceptent de **faire visiter** leur exploitation pour présenter la réalisation ayant fait l'objet de la récompense.
- Les lauréats acceptent que **leur nom soit cité** et que des photographies d'eux-mêmes et de leur exploitation soient utilisées librement sans contre-partie financière dans la presse ou sur le web, dans le cadre d'opérations de valorisation des actions soutenues par la Fondation (en dehors de toutes actions commerciales).

La sélection des lauréats

- Les dossiers seront présentés au jury par des instructeurs. Une réponse est attendue à toutes les questions.
- Les dossiers seront examinés et sélectionnés par un **jury indépendant** des membres fondateurs. Il sera constitué de personnalités reconnues pour leur compétence et leur impartialité.
- Tous les candidats (lauréat ou pas) recevront du jury un commentaire relatif aux dossiers qu'ils auront déposés.
- La publication des résultats aura lieu pendant le **Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine** du 20 au 28 mai 2017.

Dossier de candidature

DÉMARCHES TERRITORIALES INNOVANTES

Les exploitations agricoles sont intégrées dans leurs territoires, et contribuent largement à leur dynamique économique. Cette intégration peut notamment se traduire par de nombreuses initiatives qui rapprochent les acteurs et les utilisateurs de ces espaces : que ce soit dans le domaine de l'économie circulaire, de charte de territoire, de projets de territoire, de concertations locales, d'opérations de portes-ouvertes... C'est ce que souhaitent cette année mettre en avant les fondateurs et donateurs de la Fondation pour une agriculture durable en Aquitaine, en récompensant les initiatives qui s'appuient sur des réalisations impliquant concrètement votre exploitation et ayant des conséquences sur sa durabilité.

Le candidat agriculteur

Nom et prénom :

Adresse :

Représentant de l'exploitation :

Adresse du représentant (si différente du siège) :

Tél. personnel : Tél. exploitation :

Tél. portable : Fax :

E-mail : Site Internet :

L'exploitation

Superficie totale : SAU :dont prairies :

Nombre d'emplois permanents (y compris chef d'exploitation et associés) :

Système de production

Polyculture..... Arboriculture..... Aquaculture.....

Elevage..... Viticulture..... Autre.....

Horticulture..... Cultures maraîchères.....

Le technicien conseil (le cas échéant)

Nom et prénom :

Spécialité et nature du conseil :

Adresse et dénomination de l'organisme employeur :

Tél. professionnel : Email :

Avez-vous bénéficié de financements pour votre projet ?

.....

.....

.....

.....

.....



Présentation de la réalisation mise en œuvre en faveur d'une agriculture durable en Aquitaine

Intitulé de la réalisation

.....

Présentation résumée de la réalisation

.....
.....
.....

Quels en ont été les impacts économiques ?

coûts, retours sur investissement, bonne gestion des intrants, viabilité, rentabilité moyenne de l'exploitation, ... ?

.....
.....

Quels en ont été les impacts environnementaux ?

biodiversité, efficacité agronomique, traitement des effluents, gestion de l'eau, ... ?

.....
.....

Quels en ont été les impacts sociaux ?

qualité du travail, santé et confort au travail, acceptation sociale, emplois, formation, ... ?

.....
.....

Comment qualifieriez-vous le caractère innovant de votre réalisation ?

.....
.....

En quoi la réalisation est facilement reproductible et transposable chez d'autres agriculteurs, d'autres territoires ou d'autres filières ?

.....
.....

Par ailleurs cette réalisation a-t-elle fait l'objet d'une communication auprès d'agriculteurs ou d'autres publics et comment ? (Cette description peut faire l'objet de documents annexes, photos, vidéos, ...)

.....
.....

**Dossier à retourner au plus tard le vendredi 17 février 2017
avec la lettre de candidature**

Contacts : Bruno Millet, Délégué général, Port. 06 81 42 77 40



FONDATION
pour une **Agriculture Durable**
en **Aquitaine** sous l'égide de la Fondation de France

Maison de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine
6 parvis des Chartrons – 33075 BORDEAUX CEDEX